



PROVINCE DE QUÉBEC

**SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2022  
À 19H30**

**ORDRE DU JOUR**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS** - (durée de 20 minutes - sujets qui ne sont pas inscrits à l'ordre du jour)

**4. AUDITION DES DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES**

**4.1. Dossier 2206-DM-475 - 4333, boulevard de la Grande-Allée - Zone I-1 452** - Audition et décision sur la demande visant à réduire le pourcentage minimal de fenestration en façade latérale.

4.1.1. Période de questions et commentaires.

**4.2. Dossier 2209-DM-478 - 90, rue Pomerol - Zone R-3 115** - Audition et décision sur la demande visant à réduire la marge avant et la marge latérale entre le bâtiment et la ligne de lot.

4.2.1. Période de questions et commentaires.

**5. SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL**

**5.1. Adoption des procès-verbaux** - Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2022 tel que soumis.

**6. RÈGLEMENTS**

**6.1. Adoption du Règlement RV-1497-9** - Règlement RV-1497-9 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-1497 sur la délégation de pouvoir d'autoriser des dépenses, de passer des contrats, sur le contrôle et le suivi budgétaires.

**7. FINANCES**

**7.1. Rapport sur les autorisations de dépenses** - Prendre acte du dépôt du rapport contenant les listes des autorisations de dépenses pour la période du 9 septembre au 6 octobre 2022.

**7.2. Sommaire mensuel des déboursés** - Prendre acte du dépôt par la trésorière du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2022.

**7.3. Liste des certificats de paiement** - Accepter la liste des certificats de paiement telle que préparée par le Service du génie en date du 12 octobre 2022, révisée par le Service des finances le 18 octobre 2022 montrant un total de 37 473,53 \$ et en autoriser le paiement.

**7.4. Fermeture de projets des activités financières d'investissement** - Autoriser la fermeture des projets apparaissant dans les listes datées du 3 octobre 2022 et dont le financement est complété et verser au surplus libre accumulé la somme de 109 409,46 \$ provenant des soldes disponibles des projets fermés financés par le fonds de roulement

et 726 899,59 \$ provenant des soldes disponibles des projets fermés financés par le surplus libre accumulé.

- 7.5. **Annulation d'emprunts approuvés et non émis** - Demander au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation d'annuler dans ses registres les soldes résiduels des règlements apparaissant à la liste du 3 octobre 2022.
- 7.6. **Utilisation des soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés** - D'autoriser l'utilisation des soldes disponibles au montant de 234 118,04 \$ dégagés lors de la fermeture des règlements indiqués au rapport du 3 octobre 2022 et de verser au surplus libre accumulé la somme de 3 818,26 \$ provenant d'un règlement dont le service de dette à rembourser est inférieur à son solde disponible dégagé.
- 7.7. **Rapport financier intérimaire des activités financières de fonctionnement non consolidées** - Prendre acte du dépôt du rapport financier intérimaire des activités financières de fonctionnement non consolidées pour la période du 1er janvier au 30 septembre 2022.
- 7.8. **Retour au surplus libre** - Retourner au surplus libre accumulé la somme de 1 840 617 \$ provenant du surplus affecté pour les soldes résiduels de différents projets.
- 7.9. **Fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection** - Constituer un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection et prévoir les sommes qui y seront affectées annuellement dans le budget d'opérations.

## 8. ADMINISTRATION

- 8.1. **Soumissions - Mise à niveau du poste de pompage Ambroise-Lafortune - Contrat 2022-1964 - Règlement RV-1684** - Accuser réception d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions et décision sur l'octroi du contrat.
- 8.2. **Offre de services - Acquisition d'une benne à asphalte chauffante et isolée neuve - Contrat 2022-1977** - Octroi du contrat.
- 8.3. **Achat regroupé - Véhicules légers** - Adhérer au regroupement d'achats mis en place par le Centre d'acquisitions gouvernementales du Québec pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023.
- 8.4. **Achat regroupé - Services de domotique** - Mandater la Ville de Blainville afin de procéder au processus d'appel d'offres visant à adjuger un contrat de fourniture d'un système d'activation et de surveillance pour la préalerte en caserne et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
- 8.5. **Mutuelle de prévention en santé et sécurité au travail - Adhésion** - Adhérer à l'un des regroupements de l'Union des municipalités du Québec pour retenir les services professionnels de services financiers et de services de prévention et de gestion, lui confier le mandat d'appel d'offres, adhérer à l'une des Mutuelles de prévention en santé et sécurité du travail et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
- 8.6. **Mandat au procureur - Demande de permis - 40, rue des Pins** - Mandater Me Steve Cadrin du cabinet DHC Avocats afin de représenter les intérêts de la Ville dans le cadre de ce dossier.
- 8.7. **Services aux sinistrés - Modification de l'entente avec la Société canadienne de la Croix-Rouge** - Approuver le projet d'amendement de l'entente de service aux sinistrés avec la Société canadienne de la Croix-Rouge notamment en prolongeant d'un an la durée de l'entente et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
- 8.8. **Le Club de hockey junior Armada inc. - Signature d'une entente de partenariat 2022-2023** - Approuver le projet d'entente de partenariat avec Le Club de hockey junior Armada inc. pour la saison 2022-2023 et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.

- 8.9. **Projet de policier éducateur à l'école Jean-Jacques-Rousseau - Signature d'une entente et appropriation au surplus libre accumulé** - Approuver le projet d'entente avec la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville et l'école Jean-Jacques-Rousseau ayant trait au projet de policier éducateur à l'école Jean-Jacques-Rousseau, autoriser le versement d'une contribution de 20 021,85 \$ à la Régie, approprier la somme 20 022 \$ au surplus libre accumulé à cette fin et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
- 8.10. **Service d'entraide lors d'interventions d'urgence - Signature d'une entente de partenariat avec l'Association des pompiers auxiliaires de Lanaudière-Laurentides** - Approuver le projet d'entente de partenariat avec l'Association des pompiers auxiliaires de Lanaudière-Laurentides ayant trait à un service d'entraide lors d'interventions d'urgence, autoriser le versement d'une contribution de 1 960 \$ pour l'année 2023 et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
- 8.11. **Signature d'une entente de confidentialité avec le ministère des Transports** - Autoriser la signature d'une entente de confidentialité avec le ministère des Transports dans le cadre du projet de réfection de la chaussée et d'aménagement de voies réservées sur l'autoroute 15 et du projet de reconstruction du pont Gédéon-Ouimet.
- 8.12. **Acquisition des lots 2 502 510 et 2 674 456 du cadastre du Québec (chemin du Grand-Saint-Charles) - Appropriation au surplus libre accumulé** - Autoriser la cession par monsieur Robert Deraiche des lots 2 502 510 et 2 674 456 du cadastre du Québec, selon les modalités soumises, approprier la somme de 2 210 \$ au surplus libre accumulé à cette fin et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
- 8.13. **Signalisation - rue Yvonne-Lacroix** - Interdire le stationnement sur une partie de la rue Yvonne-Lacroix et autoriser l'installation de la signalisation appropriée.
- 8.14. **Signalisation - stations de pompage** - Interdire le stationnement aux abords de différentes stations de pompage, limiter l'entrée leur donnant accès aux employés autorisés et autoriser l'installation de la signalisation appropriée.
- 8.15. **Autorisation du conseil - La Grande Guignolée des médias** Autoriser l'organisme Moisson Laurentides à tenir un point de collecte dans le cadre de l'événement « La Grande Guignolée des médias » le jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2022, de 6 heures à 18 heures face au 4141, boulevard de la Grande-Allée et de 6 heures à 21 heures à l'intersection du chemin de la Grande-Côte et de la montée Sanche.

## 9. PLANIFICATION ET URBANISME

- 9.1. **Statistiques des permis de construction** - Accuser réception des statistiques des permis émis au cours du mois de septembre 2022 montrant un total mensuel de 4 159 085 \$ et un cumulatif annuel de 36 502 406 \$.
- 9.2. **Décision sur une demande d'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale - Phase 9 du projet résidentiel intégré Le Papineau** - 402 à 414 et 418 à 430, rue Papineau - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 40 000 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.
- 9.3. **Décision sur une demande d'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale - Phase 10 du projet résidentiel intégré Le Papineau** - 386 à 398, rue Papineau et 96 à 108, avenue Provencher - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 40 000 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.
- 9.4. **Décision sur une demande d'approbation d'aménagement paysager d'un espace tampon - Phases 9 et 10 du projet résidentiel intégré Le Papineau** - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 40 000 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager de l'espace tampon.
- 9.5. **Décision sur une demande d'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale - Projet Le Boisé Dion - Lot 6 306 621 (rue Marie-Desjardins)** - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 6 000 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.

- 9.6. **Décision sur une demande d'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale - Projet Le Boisé Dion - Lot 6 306 622 (rue Marie-Desjardins)** - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 6 000 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.
- 9.7. **Décision sur une demande d'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale - Projet Le Boisé Dion - Lot 6 306 623 (rue Marie-Desjardins)** - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 6 000 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.
- 9.8. **Décision sur une demande d'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale - Projet Le Boisé Dion - Lot 6 306 624 (rue Marie-Desjardins)** - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 6 500 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.
- 9.9. **Décision sur une demande d'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale - Projet d'agrandissement - Kinova** - 4333, boulevard de la Grande-Allée - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 25 000 \$ pour la réalisation d'aménagement paysager.
- 9.10. **Décision sur une demande d'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale - Projet d'agrandissement - Think Glass** - 1993, boulevard Lionel-Bertrand - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 20 000 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.
- 9.11. **Décision sur une demande d'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale - Projet de rénovation de la Maison William-Miller** - Bâtiment d'intérêt patrimonial - 475, rue Émile-Nelligan.
- 9.12. **Décision sur une demande d'exemption de fournir des cases de stationnement - 243, rue Pelletier** - Contribution financière au fonds de compensation pour le stationnement.

## 10. RESSOURCES HUMAINES

- 10.1. **Rapport mensuel d'embauches** - Accuser réception du rapport d'embauches temporaires de personnel pour le mois d'octobre 2022, tel que dressé par le directeur général conformément au Règlement RV-1497.
- 10.2. **Permanence** - Approuver la permanence de la titulaire du poste cadre à temps plein de directrice au Service du génie.
- 10.3. **Embauche au Service des finances - Technicien à la taxation / perception** - Poste syndiqué régulier à temps complet.
- 10.4. **Embauche au Service des communications et des relations avec les citoyens - Agents, services aux citoyens** - Postes syndiqués réguliers à temps complet.
- 10.5. **Manuel des conditions professionnelles d'emploi du personnel cadre - Mise à jour** - Approuver la mise à jour du manuel des conditions professionnelles d'emploi du personnel cadre.

## 11. COMITÉS ET COMMISSIONS DU CONSEIL

- 11.1. **Comité des arts et de la culture - Modification de la liste des membres citoyens**
- 11.2. **Commission sur l'environnement - Recommandation** - Adhérer au mouvement sur la protection des abeilles pour l'année 2023 et faire la promotion du mouvement « Mai sans tondeuse » / « Défi pissenlit ».

**12. ORGANISMES**

- 12.1. **Adhésion 2023 - Union des municipalités du Québec (UMQ)** - Autoriser le renouvellement de l'adhésion à l'Union des municipalités du Québec pour l'année 2023 au montant de 17 965,45 \$ toutes taxes incluses.
- 12.2. **Demande d'aide financière - Services d'entraide Le Relais** - Accorder un don de 20 000 \$ à l'organisme Services d'entraide Le Relais pour l'année 2022.
- 12.3. **Demande d'aide financière - Chalet communautaire de l'Île de Mai** - Accorder un don de 2 200 \$ à l'association « Chalet communautaire de l'Île de Mai » pour l'année 2022.
- 12.4. **Demande d'aide financière - Opération Nez Rouge Laval-Basses-Laurentides** - Accorder un don de 200 \$ à l'organisme Opération Nez rouge Laval-Basses-Laurentides pour la campagne 2022.
- 12.5. **Organismes à but non lucratif (OBNL) - Programme d'assurance assumé par la Ville** - Approuver la liste des organismes à but non lucratif qui bénéficieront du programme d'achat en commun de l'Union des municipalités du Québec pour les assurances des biens et de la responsabilité civile générale, responsabilité des administrateurs et dirigeants et pour l'assurance accident des bénévoles pour la période du 30 novembre 2022 au 30 novembre 2023.

**13. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS** - (durée de 20 minutes - sujets inscrits à l'ordre du jour)

**14. COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS****15. LEVÉE DE LA SÉANCE**

---